

CPJEPS AAVQ

Certificat Professionnel de
la Jeunesse, de l'Éducation
Populaire et du Sport

2024

2025

**CPJEPS animateur d'activités et de
vie quotidienne**

Une formation pour agir !

Ce diplôme d'état de niveau III est enregistré au Répertoire
National des Certifications Professionnelles (RNCP 32369).

Code Certif Info N°106401

Certificateur : Ministère des Sports et des Jeux olympiques et
paralympiques

Diplôme délivré par la Direction Régionale Académique à la
Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)



434h en centre de
formation et
minimum 427h en
situation
professionnelle



Lieu :
Limoges (87)



Télécharger le dossier de
candidature sur notre site internet



Objectifs de la formation

- Accueillir différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.
- Concevoir et animer des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil.
- Concevoir et animer des activités éducatives, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, dans t grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques.
- Évaluer les actions d'animation.

Contenus de la formation

A l'entrée en formation un positionnement de 3 jours permet d'individualiser le parcours de formation de chaque apprenant.

La formation se répartit en 4 Unités Capitalisables

UC1 : Participer au projet et à la vie de la structure.

- Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel
- Contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation
- Communiquer dans et pour sa structure

UC2 : Animer les temps de vie quotidienne de groupes.

- Accueillir les publics encadrés (enfants, adolescents, familles, etc.)
- Aménager des temps, des espaces par la mise en place d'un cadre sécurisant
- Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics

UC3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe.

- Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure
- Concevoir l'organisation des activités
- Préparer l'évaluation de ses activités

UC4 : Animer des activités

- Conduire des activités dans plusieurs domaines
- Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité
- Évaluer ses activités

À qui s'adresse la formation ?

Professionnels en poste ou les personnes souhaitant se professionnaliser en tant qu'Animateur-trice d'activités et de vie Quotidienne dans les structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) et du secteur privé (associations, structures commerciales, etc.).

Quelques exemples : Accueils de loisirs, Accueils de jeunes, Foyers pour différents publics, EHPAD, MAS...

Pré-requis

- Être âgé de 16 ans minimum
- Avoir trouvé sa structure d'alternance avant l'entrée en formation
- Satisfaire aux épreuves préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP)*

*Est dispensée des EPMSP, la personne titulaire d'une attestation relative au secourisme en cours de validité (PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, STT)

Et

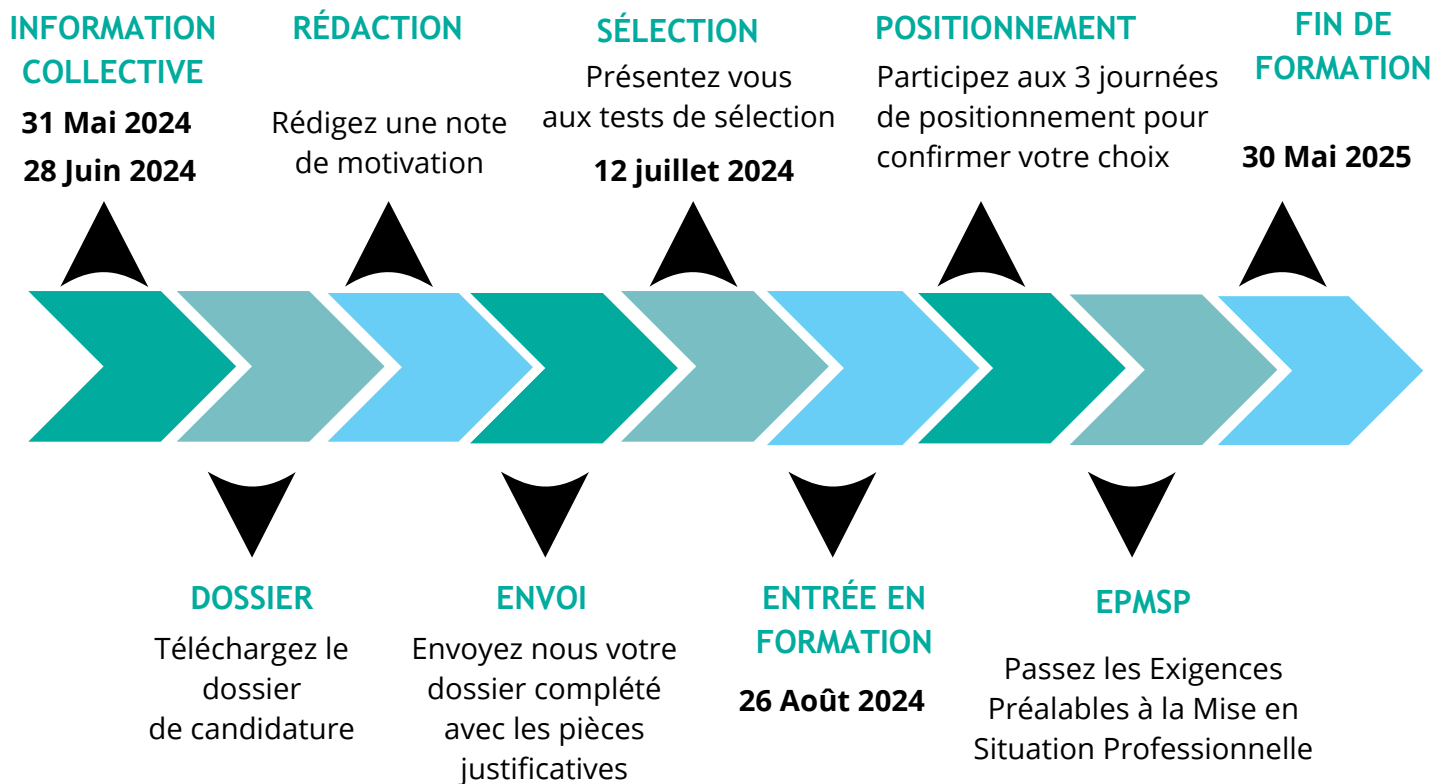
D'une des certifications suivantes : BAFA, CAP PE, CAP AEPE, CQP AP, CQP, DEAES, BAPAAT, une note de 10 ou plus à l'épreuve de mise en situation professionnelle d'un examen du BAPAAT

Durée et modalités d'organisation

La durée de la formation dispensée est de 434 heures en face à face pédagogique (en centre de formation) et au minimum 427 heures de mise en situation professionnelle. L'entrée en formation est conditionnée par la réussite des tests de sélection.

La formation se déroulera sous conditions d'avoir un minimum de 8 stagiaires (max 16 stagiaires) et d'obtenir l'habilitation de la DRAJES.

Processus d'entrée en formation



Évaluation

2 épreuves de certification permettent de valider les 4 UC indépendamment les unes des autres.

Le CPIEPS s'obtient par validation des 4 UC

Épreuves certificatives, dispenses et équivalence : consultable sur notre site.

UC 1 ET UC 2 :

Le-la candidat-e transmet un document écrit en 2 parties, présentant la structure, l'équipe pédagogique, la place et les actions du - de la candidat-e et deux actions d'animation de vie quotidienne. Cet écrit est le support de deux entretiens distincts de 30 min chacun.

UC 3 ET UC 4 :

Le-la candidat-e produit un document, portant sur :

- la préparation écrite de deux séances d'animation.
- la présentation de deux projets d'activités conçus par le-la candidat-e dans deux domaines différents

Mise en situation professionnelle :

Le-la candidat-e conduit l'une des deux séances d'animation proposées pour une durée comprise entre quarante-cinq minutes au minimum et soixante minutes au maximum. Séance suivie de deux entretiens distincts.

Lieu de formation

Fédération régionale Familles Rurales Nouvelle- Aquitaine, 204, rue François Perrin 87000 Limoges

L'équipe pédagogique

Responsable de formation : **Pascal LE GOAPPER**

Une équipe pédagogique pluriprofessionnelle ainsi que des partenaires interviendront toute la durée de formation afin d'apporter des connaissances et une expertise dans des champs d'intervention différents

Moyens et méthodes pédagogiques

L'organisme de formation dispose :

- D'une salle plénière et d'espaces collaboratifs tout équipées (table, chaises, tableau blanc, paperboard)
- D'une bibliothèque disposant de ressources : documentaires, jeux...
- D'un vidéoprojecteur
- Matériel informatique
- Un accès WIFI

Au cours de la formation, les stagiaires auront à disposition les supports de formation (déroulés, fiches synthétiques des contenus, bibliographie, ressources complémentaires) en version numérique

Au cours des regroupements en centre de formation, les stagiaires pourront être amenés à se rendre dans des structures spécialisées (ACM, IME, EHPAD, foyer de vie, etc.)

Au moins deux visites de structure et trois rendez-vous sont programmés en présentiel ou en distanciel avec les tuteurs(trices) par l'organisme de formation

Accueil de personnes en situation de handicap et/ou présentant des besoins spécifiques

La Fédération de Nouvelle Aquitaine a la capacité d'adapter le rythme, les méthodes d'apprentissage et la diffusion des contenus aux personnes en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques. Un temps d'échanges permettant de définir les besoins d'adaptation spécifiques sera réalisé en amont de la formation entre le/la stagiaire, le référent handicap, le/la coordinateur/trice de formation et tous partenaires indispensables afin d'élaborer un plan d'action si nécessaire pour accompagner de la personne de la manière la plus adaptée.

Contacts : • Référent handicap Familles Rurales pour les stagiaires : pascal.le-goapper@famillesrurales.org
• Référente handicap du CFA SANA pour les apprentis : sabine.antunes@cfasana.fr



Débouchés

Cette formation conduit aux métiers de :

- animateur enfance- jeunesse ;
- animateur en accueil de loisirs ;
- animateur en accueil de loisirs périscolaires ;
- animateur en séjours de vacances ;
- animateur socioculturel.

Tarifs et financements

5208 € pour un parcours complet soit 12€ /h

Frais d'inscription : 40 euros (Frais non remboursables)

Possibilité de prise en charge totale ou partielle suivant le statut du candidat

Salarié(e) : Renseignez vous auprès de votre structure

Apprenti(e) : Contactez le CFA SANA : contact@cfasana.fr

Demandeur.deuse d'emploi : Renseignez vous auprès de votre conseiller (France Travail, Mission locale, PLIE, Cap Emploi)

Informations/contacts

ADMINISTRATIF

PEDAGOGIQUE



M.LAPLANA

P. LE GOAPPER



05 56 51 93 65

07 82 73 57 06



<https://nouvelle-aquitaine.famillesrurales.org/>



fr.nouvelle-aquitaine@famillesrurales.org



**Vous avez des questions ?
Inscrivez vous à l'une de nos
réunions d'information:**

- 31 Mai 2024
- 28 Juin 2024